



# L'informateur

École Notre-Dame-de-  
l'Assomption  
2430, rue Darling  
Montréal (Québec) H1W 2X1  
Téléphone : (514) 596-5046  
nda@csgdm.qc.ca

Décembre 2022

Bonjour,

Moins de 4 semaines et ensuite, des vacances bien méritées ! Parfois, l'attention de nos enfants et élèves diminue avec les vacances qui approchent. Actuellement, nous rencontrons un nombre très élevé de retards et d'oublis. Merci de les aider à garder le cap jusqu'au 23 décembre.

Bonne lecture !

*Josée Dagenais* | Directrice



## RÉINSCRIPTION DE NOS ÉLÈVES

Nous sommes présentement dans la période de réinscription des élèves de la maternelle 4 ans à la 5<sup>e</sup> année, pour l'année scolaire 2023-2024. Comme stipulé dans le courriel du 28 novembre dernier, vous avez jusqu'au 16 décembre pour réinscrire votre enfant à l'école par la plateforme Mozaik.

Pour toutes questions, contactez le secrétariat au 514-596-5046.

## INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES



La période d'inscription pour l'année scolaire 2023-2024 pour les nouveaux élèves sera du mercredi 11 janvier au mardi 31 janvier 2023.



## DEVOIRS AU SERVICE DE GARDE

Au service de garde, une période pour les devoirs est offerte pour tous les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année présents en fin de journée.

Durant cette période, les élèves ont la possibilité de réaliser leurs travaux scolaires dans un endroit propice au travail. L'éducatrice peut répondre aux questions des élèves, mais il en demeure de la responsabilité des parents de bien vérifier le tout à la maison.

QUAND ?	QUI ?
Lundi de 15h50 à 16h20	Élève de la 2 <sup>e</sup> année
Mardi de 15h50 à 16h20	Élève de la 3 <sup>e</sup> année
Jeudi de 15h50 à 16h20	Élève de la 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter, la responsable de notre service de garde, madame Mahjouba Essalki. Vous pouvez la joindre au 514-596-5046 au poste 4987 ou par courriel à l'adresse [nda.sdg@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:nda.sdg@cssdm.gouv.qc.ca)

## FONDATION



La prochaine rencontre de la fondation aura lieu en ligne sur la plateforme *Zoom* le lundi 5 décembre à 18h45.

## CALENDRIER DE L'AVENT

Cette année encore, l'équipe NDA a décidé de faire vivre des activités spéciales à ses élèves tout au long du mois de décembre. Voici donc le calendrier de l'avent NDA.

Nous vous le faisons parvenir afin de solliciter votre collaboration pour certaines de ces activités (écrites en bleu). Merci de lire les instructions plus bas.

Lorsque c'est écrit **SURPRISE**, votre enfant découvrira ce qu'on lui réserve le matin même!

2 décembre	Journée à l'envers	Tout le monde arrive habillé à l'envers!
6 décembre	Journée chapeau ou accessoires de Noël	On laisse aller sa créativité, on peut bricoler ou fouiller dans ce qu'on a déjà à la maison pour vivre la thématique Noël.
8 décembre	Collation spéciale	Les enfants peuvent apporter une collation spéciale de Noël (à votre discrétion) et un petit mot de votre part ou de celle d'un lutin!
14 décembre	Journée vert, rouge et blanc	On arrive à l'école avec des vêtements verts, rouges ou blancs.
22 décembre	Journée pyjama + déjeuner de Noël	On arrive en pyjama et on amène son déjeuner afin de le manger avec ses amis au gymnase.

## Calendrier de l'avent NDA



lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
			<b>SURPRISE</b> 1	Journée à l'envers 2
<b>SURPRISE</b> 5	Journée chapeau ou accessoire de Noël 6	<b>SURPRISE</b> 7	Collation spéciale de la maison 8	<b>SURPRISE</b> 9
<b>SURPRISE</b> 12	Journée pédagogique 13	Journée en vert, rouge et blanc 14	<b>SURPRISE</b> 15	<b>SURPRISE</b> 16
<b>SURPRISE</b> 18	<b>SURPRISE</b> 20	<b>SURPRISE</b> 21	Journée pyjama et déjeuner de Noël 22	<b>SURPRISE</b> 23



## Message de l'Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

### **Accès Loisir, un programme qui gagne à être connu!**

Vous aimeriez vous inscrire, vous ou votre enfant, à une activité de loisirs? Le coût de la vie actuelle limite vos dépenses en ce qui a trait aux activités récréatives? Une belle opportunité s'offre à vos enfants et à vous-même pour rester actif cet hiver!

Le programme Accès Loisirs a pour objectif de rendre accessible le sport, les loisirs et les activités de plein air aux personnes vivant une situation de faible revenu. Il s'agit d'une belle occasion, pour les personnes admissibles, de bénéficier d'un large éventail d'activités gratuites ou à faibles coûts. Les activités offertes dans le cadre de ce programme sont possibles grâce à la généreuse participation des organismes communautaires et de loisirs de l'arrondissement. Pour votre information, les inscriptions se font de manière confidentielle.

Pour en connaître davantage sur ce programme ainsi que sur les revenus admissibles, nous vous invitons à consulter ce lien : [Admissibilité - Accès Loisir](#)

Nous vous encourageons à vous présenter dans un des points de services décrits ci-dessous afin de venir découvrir des activités diversifiées pour toute votre famille. Les documents requis pour l'inscription sont une preuve de revenu et de résidence.

### **Points de services :**

#### Hochelaga-Maisonneuve

Lieu: Carrefour Familial Hochelaga

1611, avenue d'Orléans, Montréal (QC) H1W 3R4

- Vendredi 13 janvier 2023 de 16 h à 19 h 30
- Samedi 14 janvier 2023 de 10 h à 13 h

#### Mercier-Ouest

Lieu: Escale Famille le Triolet

6910 Avenue Pierre De Coubertin | Montréal, QC, H1N 1T6

- Vendredi 13 janvier 2023 de 16 h 30 à 19 h 30
- Samedi 14 janvier 2023 de 10 h à 13 h

#### Mercier-Est

Lieu: Maison des familles de Mercier-Est

700 rue Georges-Bizet, Montréal, Québec, H1L5S9

- Samedi 14 janvier 2023 de 10 h à 13 h

**Au plaisir de vous voir en grand nombre!**



Comme annoncé récemment, la Santé publique du Québec n'impose plus l'isolement obligatoire en lien avec la COVID-19.

La prudence demeure de mise et il est désormais recommandé d'appliquer certains gestes et mesures de précaution pour l'ensemble des maladies respiratoires, incluant la COVID-19.

Garder de bonnes habitudes en tout temps nous permet de limiter ensemble la transmission des maladies respiratoires infectieuses et de protéger notre santé, et celle des autres.

## Voici quelques bons gestes à adopter collectivement :

- Surveillons nos symptômes
- Toussons dans notre coude
- Lavons nos mains
- Gardons nos distances, autant que possible

## Si votre enfant est malade

En cas de fièvre, votre enfant doit rester à la maison jusqu'à sa disparition.

En cas de toux, de mal de gorge ou de congestion nasale, votre enfant peut aller à l'école et le port du masque est recommandé jusqu'à la disparition de ses symptômes.

Pour plus d'information concernant les bons gestes à adopter, consultez le lien suivant : [Gestes pour limiter la transmission de la COVID-19 | Gouvernement du Québec](#)

Nous vous recommandons :



# Décembre 2022

28	29	30	1 <sup>er</sup> décembre	2
5 Rencontre de la Fondation (Zoom)	6 Rencontre du C.É.	7 Sortie au théâtre Gr 31-33/43	8	9
12	13 Journée Pédagogique	14	15	16 Fin de la période de réinscription (Mozaïk)
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30
<b><u>Congé</u></b>				
2 janvier	3	4	5	6
<b><u>Congé</u></b>				
9 Journée Pédagogique	10	11 Début des inscriptions des nouveaux élèves	12	13